

# "Maison des entreprises : oui à des emplois et à l'activité économique à Onex"

## Bref exposé des motifs

Onex souffre d'un manque chronique de places de travail. Les indépendant-es et petites entreprises ont du mal à se maintenir faute d'infrastructures adaptées. Avec la création de la Maison des entreprises - un projet d'espace coworking - Onex disposera d'une solution de travail flexible : 26 bureaux pour 1 à 4 personnes, près de 20 places en espace partagé pour un usage ponctuel ou nomade et des salles de réunion à des tarifs avantageux.

Cette maison des entreprises créera des opportunités pour les jeunes entrepreneur-es et aidera les entreprises existantes à se développer dans un environnement dynamique et favorable à des synergies entre professionnels-les. Le projet lauréat choisi à la suite du concours d'architecture SIA intègre aussi la restauration de l'Astronex et la création d'une salle d'étude à l'attention des étudiantes et étudiants onésiens.

Son développement n'est pas jugé prioritaire pour des raisons politiques, ce que le comité de soutien conteste. C'est pourquoi il souhaite que la population onésienne se prononce sur l'intérêt d'une telle infrastructure jugée clé pour la prospérité des petites entreprises et le développement de l'emploi à Onex.

*Les citoyennes et citoyens soussigné-es, électrices et électeurs de la commune de Onex, conformément aux articles 58, 59, et 71 à 76 de la Constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982, appuient la présente initiative demandant aux autorités communales de :*

1. Accorder un crédit de financement pour la réalisation de la « Maison des entreprises » tel que défini dans le projet lauréat du concours organisé à la suite de la délibération No 2431 acceptée par le Conseil municipal en juin 2024 ;
2. Engager la réalisation du projet dans un délai de trois ans après l'acceptation de la présente initiative.

La signature doit être apposée personnellement à la main par la personne signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seules les personnes de nationalité suisse ayant leur droit de vote dans la commune de Onex et les personnes de nationalité étrangère âgées de 18 ans révolus qui ont leur domicile légal en Suisse depuis 8 ans au moins peuvent signer cette initiative communale. Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

| Nom<br>(majuscules) | Prénom<br>usuel | Date de<br>naissance<br>jj/mm/aaaa | Canton d'origine<br>ou nationalité | Domicile<br>(Adresse complète : rue, numéro, code postal et localité) | Signature |
|---------------------|-----------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
|                     |                 |                                    |                                    |                                                                       |           |
|                     |                 |                                    |                                    |                                                                       |           |
|                     |                 |                                    |                                    |                                                                       |           |
|                     |                 |                                    |                                    |                                                                       |           |
|                     |                 |                                    |                                    |                                                                       |           |

Le retrait total et sans réserve de l'initiative peut être décidé à la majorité des électrices et électeurs suivants :

Caroline Brunel, ch. David Brollet 1, 1213 Onex • Matthieu Ischer, ch. des Merles 21, 1213 Onex • Anne-Claude Vallée, Ch. Pont-du-Centenaire 21, 1213 Onex  
Cédric Ambord, Ch. de Cressy 10, 1213 Onex • Avni Ibraimi, Rue du Comte-Géraud 5, 1213 Onex,

Merci de retourner ce formulaire même incomplet à : Comité d'initiative MDE • Ch. de la Dode 10C • 1213 Onex

# Le projet en un coup d'oeil

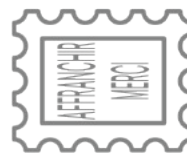


Illustration du projet "Côté cour, Côté jardin" lauréat du concours d'architecture organisé par la Ville d'Onex présenté fin mars 2026. et défendu par l'initiative.

pour en savoir plus  
scannez-moi



[www-initiative-emploi-onex.ch](http://www-initiative-emploi-onex.ch)

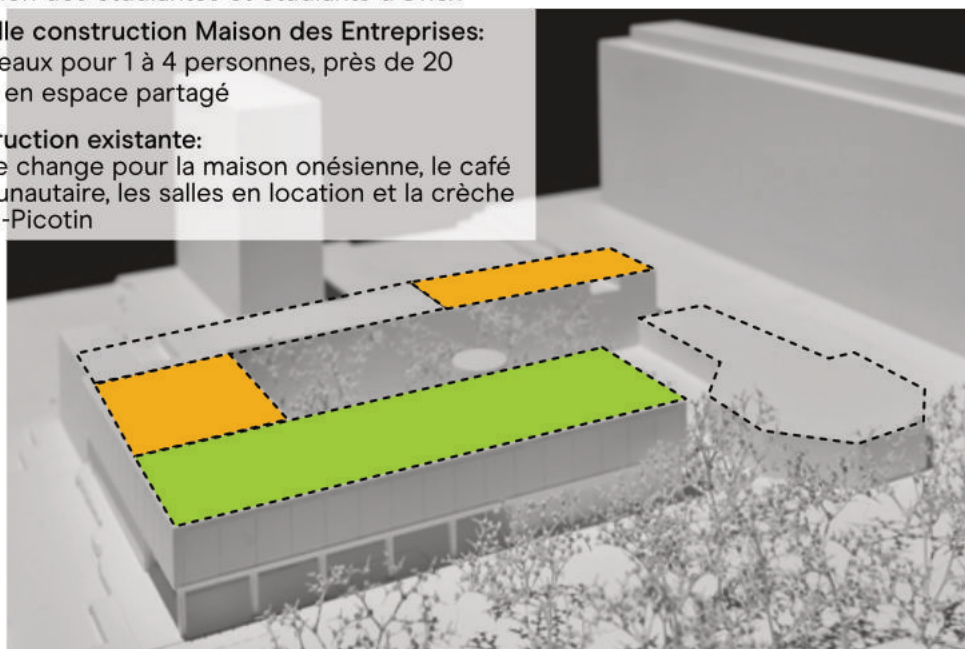


Plier ici

**Rénovation Maison onésienne et Astronex:**  
Nouvelle réception et salle d'étude à l'attention des étudiantes et étudiants d'Onex

**Nouvelle construction Maison des Entreprises:**  
26 bureaux pour 1 à 4 personnes, près de 20 places en espace partagé

**Construction existante:**  
Rien ne change pour la maison onésienne, le café communautaire, les salles en location et la crèche Rondin-Picotin



Comité d'initiative MDE  
Ch. de la Dode 10c  
1213 Onex

coller ici